



Félicitations!

Vous avez choisi la meilleure solution en matière de sécurité en faisant affaires avec GMS Sécurité, la plus importante entreprise locale de sécurité électronique depuis 1981.

Personnes responsables

La ou les personne(s) responsable(s) sont eux-mêmes utilisateurs du système, peuvent également effectuer des modifications au compte, placer des appels de service, sont responsables d'acquitter les frais au compte et d'aviser GMS de tout changement (ajout ou retrait d'utilisateurs).

NOM	ADRESSE
ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE)	
VILLE	PROVINCE
CODE POSTAL	TÉLÉPHONE
COURRIEL	

Important!

N'oubliez pas d'avertir votre assureur que vous êtes maintenant l'heureux propriétaire d'un système de sécurité GMS relié à un centre de télésurveillance. Vous pourriez bénéficier d'un rabais allant jusqu'à 30%* sur votre prime d'assurance!

(*selon la compagnie d'assurances)

Procédures d'appel en cas d'alarme

En cas de fausse alarme, veuillez immédiatement contacter le centre de télésurveillance au **819-561-7262**
Si vous omettez de le faire, voici les étapes qui seront suivies par l'opérateur :

Alarme intrusion : 1. Lieux / 2. Liste* / 3. Police

Alarme bouton panique : 1. Police / 2. Lieux (après 30 min.) / 3. Liste*

Alarme feu : 1. Lieux / 2. Pompier / 3. Liste*

Alarme médicale : 1. Lieux / 2. Ambulance / 3. Liste*

(*Liste des utilisateurs à contacter en cas d'alarme)

N.B. Sur demande, ces procédures peuvent être modifiées. Veuillez communiquer avec nous.

Mode de paiement

Préférez-vous effectuer :

UN SEUL PAIEMENT ANNUEL?

*Prière de fournir l'information bancaire nécessaire ci-bas afin de payer par prélèvements préautorisés.

OU DES PAIEMENTS MENSUELS (PPA)?

*Remplir les informations nécessaires sur le compte bancaire.

Numéro de transit
de la succursale :

--	--	--	--	--	--

Numéro d'institution
financière :

--	--	--

Numéro de compte :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EXEMPLE :
(Voir le bas de votre chèque)



Institution financière :

NOM

ADRESSE DE LA SUCCURSALE

Vous, le payeur, pouvez révoquer cette autorisation de paiement à tout moment en donnant à GMS Sécurité un préavis de 30 jours. Pour ce faire, communiquez avec nous à l'un des numéros apparaissant ci-dessous. Vous avez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou n'est pas compatible avec le présent accord de débit pré-autorisé (DPA). Pour en savoir davantage au sujet de vos droits de recours et de l'annulation d'un accord de DPA, ou pour obtenir un spécimen de formulaire d'annulation, communiquez avec votre institution financière ou rendez-vous à www.cdnpay.ca.

SVP faire parvenir votre document à l'adresse courriel suivante reception@gmsinc.ca ou par télécopieur au 819.561.6806 Dès réception du document dûment rempli, notre département de service communiquera avec vous pour fixer une date de service.

Signature

J'ai lu et j'accepte les procédures ci-haut mentionnées.

SIGNATURE DU CLIENT

DATE